

LE STAND-UP PADDLE POUR AMELIORER LES PROBLEMES DE POSTURE ET D'EQUILIBRE (AQUA SUP)

L'activité physique et la kinésithérapie sont considérées comme des traitements alternatifs pour améliorer l'instabilité posturale liée à la maladie de Parkinson. Le *stand-up paddle* est un sport aquatique qui peut être pratiqué en bassin thérapeutique.

L'essai se propose d'évaluer les améliorations de la posture chez des personnes atteintes de la maladie de Parkinson après 8 semaines de *stand-up paddle* dans un bassin thérapeutique sécurisé.

Les résultats seront comparés à ceux obtenus avec des patients pratiquant des séances de kinésithérapie pendant 8 semaines.

Les effets à long terme seront évalués 4 mois après la fin de l'entraînement.

Différents tests d'équilibre, posturaux, de marche, cognitifs et de qualité de vie sont parties intégrantes de l'essai

CRITÈRES D'INCLUSION

- Avoir entre 18 et 80 ans
- Présenter des troubles de l'équilibre
- Hoehn and Yahr entre 2.5 et 4
- Etre bénéficiaire de la sécurité sociale française

CRITÈRES D'EXCLUSION*

- Présenter des troubles cognitifs
- Présenter des contre-indications à la pratique du stand up paddle
- Présenter des contre-indications à l'entraînement d'endurance
- Présenter des comorbidités incompatibles avec l'accès à un bassin thérapeutique

TEMPS DE PARTICIPATION

- 8 semaines (2 x 1 heure par semaine)

PROMOTEUR

- CHU Côte Basque

*Si vous présentez un de ces critères vous ne pouvez pas participer à l'essai